



CAMILLE VERNET  
Collège • Lycée • Cpge

## Section Basketball 2024-2025

Cité scolaire Camille Vernet - Valence

### Nos partenaires



### Objectif

La Section Sportive Scolaire Basket s'adresse aux basketteurs, qui souhaitent bénéficier d'un entraînement plus soutenu tout en suivant une scolarité normale : 2 x 1h30 de pratique sportive en plus de l'enseignement obligatoire d'EPS. La réussite scolaire reste prioritaire.

Elle offre la possibilité aux élèves de vivre et de pratiquer leur passion pour le basket de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale.

Elle contribue à développer des compétences qui participent à la réussite scolaire, en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.

Les élèves s'engagent à poursuivre en section sportive pendant la durée d'un cycle pluriannuel : 6<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup>; 4<sup>e</sup> - 3<sup>e</sup>; 2<sup>nd</sup>e - Terminale. Cet engagement est indispensable pour la cohésion et le fonctionnement de la section Basket.

### Critères d'admission

La Section accueille des jeunes sportifs motivés, volontaires et passionnés qui veulent se réaliser dans la pratique renforcée du basket.

Candidatures Garçons et Filles acceptées, quel que soit le club.

Ouverte aux jeunes de Drôme, d'Ardèche et d'Isère proche.

**Au COLLEGE** : Dossier + test basket

**Débutant accepté en 6<sup>ème</sup> mais licencié(e) dans un club sportif.**

Entrée possible à chaque niveau

**Au LYCEE** : Dossier + tests sportifs + test basket + entretien

**Etre licencié(e) dans un club FFBB** (le basketteur à la possibilité de rester licencié(e) dans son club).

Entrée possible en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> uniquement.

Possibilité **d'Internat Garçons et Filles.**

Candidature à renouveler à chaque fin de cycle (entrée en 4<sup>e</sup> ou en 2<sup>nde</sup>)

Pour les élèves hors secteur Camille Vernet : une demande de dérogation doit être déposée à l'établissement de votre enfant qui la transmet à la direction académique (DSDEN) ; l'inscription des élèves sélectionnés à l'issue des tests est soumise à l'obtention de la dérogation, qui n'est pas de droit. Pour l'entrée en 2<sup>de</sup>, les familles effectueront un vœu spécifique sur Educonnect.

## Organisation

Aménagement des emplois du temps et entraînement inclus dans le temps scolaire :

- Entraînement 2 séances d'1h30 (3h).
- Participation aux compétitions UNSS



## Encadrement

- Les éducateurs diplômés d'Etat du Valence Bourg Basket VBB
- Les éducateurs du Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
- Un professeur coordinateur Collège : Dorian KOPF
- Un professeur coordinateur Lycée : Frédéric ROUSSEAU

## Scolarité : Options facultatives

L'inscription en section sportive scolaire Basket est incompatible avec tout autre enseignement optionnel.

## Dates à retenir : admissions pour la rentrée 2024

**Réunions de présentation de la Section Sportive :**

Collège : **Jeudi 28 mars à 18h**

Lycée : **Samedi 23 mars 11h30** (pendant la matinée Portes Ouvertes)

**Dépôt du dossier de candidature**

**Mardi 9 avril** : disponible sur le site de l'établissement, dans la rubrique Actualités (lien ci-dessous)

<https://camille-vernet.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

**Sélections**

**Jeudi 2 mai** : Présélections sur critères scolaires

**Mercredi 15 mai** : au gymnase Camille Vernet

**Collège** : 13h - 15h : tests basket

**Lycée** : matin : entretiens ; 13h - 17h : tests sportifs + tests basket

**Résultats** de l'admission en section sportive et des demandes de dérogation pour les élèves hors secteur : **juin - juillet**